



APPEL D'OFFRES

AO N°: AO-2023-009

Projet: Health Leadership Project – Health Financing (HLP-HF)

Objet : Recrutement d'un consultant en DIHS2 pour la conception et le développement d'un système d'information de gestion des ressources

Financement : Agence Américaine pour le développement international (USAID)

Date d'émission: 8 septembre 2023
Date de soumission: 19 octobre 2023

Lettre d'invitation

Group Croissance S.A vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet sus-référencé.

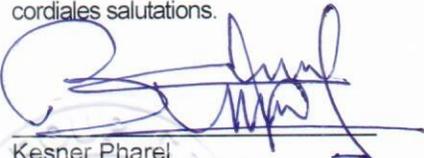
Le présent AO comprend les sections suivantes :

- Section 1 : Présentation de Group Croissance S.A
- Section 2 : Fournitures faisant l'objet du marché
- Section 3 : Instructions destinées aux soumissionnaires

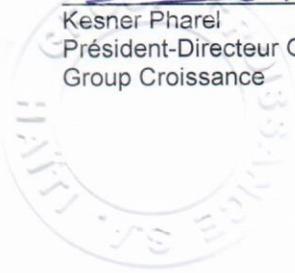
Veillez manifester votre intérêt si vous souhaitez soumettre une offre en envoyant un courriel à l'adresse info@grouppcroissancehaiti.com. Pour tout besoin d'éclaircissements et/ou toutes questions liées au présent AO, nous vous invitons à envoyer un mail à cette même adresse.

Prière de noter que les offres doivent être préparées conformément aux exigences et procédures décrites dans cette présente et soumises avant la date limite de dépôt des offres.

Dans l'attente d'une prompte réponse de votre part, Group Croissance S.A vous prie de recevoir, Madame/Monsieur, ses cordiales salutations.



Kesner Pharel
Président-Directeur Général
Group Croissance



SECTION 2 . Présentation de Group Croissance

Group Croissance S.A. est une firme de consultation en économie, finance, management et technologie qui a à son actif vingt-neuf (29) ans d'expérience. Sa clientèle se recrute dans tous les secteurs œuvrant dans le développement des entreprises et organisations locales et dans le renforcement institutionnel.

Group Croissance requiert les services d'un consultant en DHIS2 en vue d'accompagner la Direction d'Administration et du Budget (DAB) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) dans la conception et le développement d'un système d'information de gestion des ressources financières le cadre du projet HLP-HF qui est un projet financé par l'USAID ayant pour but de renforcer la capacité du gouvernement haïtien à diriger et financer le secteur de la santé.

SECTION 3 .Fournitures faisant l'objet du marché

Le marché a pour objet d'accompagner la Direction d'Administration et du Budget (DAB) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) dans la conception et le développement d'un système d'information de gestion des ressources financières adapté aux besoins spécifiques de la DAB/MSPP, en intégrant un module de rapportage des données financiers sur la plateforme DHIS2.

Ce module permettra une gestion efficace des flux financiers, des budgets alloués, ainsi qu'une génération de rapports financiers pour informer la prise de décision.

SECTION 4. Instructions destinées aux soumissionnaires

A- DISPOSITIONS GÉNÉRALES	
1. Introduction	<p>1.1 Les soumissionnaires adhèrent à toutes les exigences du présent AO, notamment toute modification par écrit provenant de Group Croissance. Le présent appel d'offres est mené conformément aux politiques et procédures régissant les appels d'offres au Group Croissance.</p> <p>1.2 Toute offre déposée sera considérée comme constituant une offre du soumissionnaire et ne vaudra pas ou n'emportera pas implicitement l'acceptation de l'offre. Group Croissance n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un quelconque soumissionnaire dans le cadre du présent AO.</p> <p>1.3 Group Croissance se réserve le droit d'annuler la procédure de cet appel à tout stade sans aucune obligation de quelque nature que ce soit pour lui, sur notification des soumissionnaires ou publication d'une notification d'annulation.</p>
2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations	<p>2.1 Group Croissance applique une politique stricte en ce qui concerne les pratiques illicites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique ou non professionnelles et exige que tous les soumissionnaires et les fournisseurs respectent les plus hautes normes éthiques lors de la procédure d'achat et de la mise en œuvre du contrat.</p>
3. Éligibilité	<p>3.1 Un fournisseur ne doit pas être suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par les Etats-Unis, tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale. Les fournisseurs doivent ainsi informer Group Croissance s'ils sont soumis à toute sanction ou suspension temporaire imposée par ces organisations.</p> <p>3.2 Il est de la responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que ses employés, les membres de la coentreprise, les sous-contractants, les prestataires de services, les fournisseurs ou leurs employés de respecter les exigences d'éligibilité tel qu'établi par Group Croissance.</p>
4. Conflit d'intérêts	<p>Les soumissionnaires doivent strictement éviter tout conflit avec d'autres engagements ou leurs propres intérêts et ne pas tenir compte de travaux futurs. Tous les soumissionnaires qui ont un conflit d'intérêts seront disqualifiés.</p>

B. PRÉPARATION DES OFFRES

5. Considérations générales	<p>Lors de la préparation de l'offre, le soumissionnaire doit examiner l'appel d'offres avec attention. Les lacunes matérielles lors de la fourniture des informations demandées dans l'appel d'offres peuvent provoquer le rejet de l'offre.</p> <p>5.1 Le soumissionnaire ne sera pas autorisé à profiter de toute erreur ou omission dans l'appel d'offres. Si ces erreurs ou omissions sont découvertes, le soumissionnaire doit en informer Group Croissance en conséquence.</p>
6. Coût de la préparation de l'offre	<p>6.1 Le soumissionnaire prend à sa charge l'ensemble des coûts liés à la préparation et au dépôt de ses offres, que celles-ci soient ou non retenues.</p>
7. Langue	<p>7.1 Les offres, ainsi que toute correspondance connexe échangée entre le soumissionnaire et Group Croissance, sont rédigées en Français.</p>
8. Etablissement des offres	<p>Les soumissionnaires sont invités à soumettre une proposition incluant</p> <ul style="list-style-type: none">a) Note de compréhension du mandat et une approche méthodologique détailléeb) Chronogramme/plan de travail détaillé pour la mise en œuvrec) Lettre de motivation, Curriculum Vitae à jour incluant copie de diplômes, copie de la patente du Consultant et tous autres documents pertinents en lien avec le profil du consultant décrit dans les termes de référence en annexe à cet AO :d) Barème de prix : Les soumissionnaires doivent détailler le barème de prix en prenant soin d'indiquer les différentes composantes.
9. Durée de validité de l'offre	<p>Les offres restent valables pour une période d'un mois, et leur validité prend effet à la date limite de dépôt des offres. Une offre assortie d'une durée de validité plus courte peut être rejetée par Group Croissance et déclarée non conforme.</p> <p>Lors de la période de validité des offres, le soumissionnaire maintient ses offres originales, sans les modifier, notamment sans modifier la disponibilité du personnel essentiel, les taux proposés et le prix total.</p>
10. Clarification de l'offre (de la part des soumissionnaires)	<p>Les soumissionnaires peuvent demander des éclaircissements au sujet de tout document de l'appel d'offres au plus tard le 13 octobre 2023 en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@groupcroissancehaiti.com.</p>

C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES

11. Dépôt

Les soumissionnaires doivent soumettre les propositions de la manière suivante :

1- SOUS-PLI CACHETÉ

Les soumissionnaires doivent soumettre un original de la proposition ainsi qu'une copie.

Toutes les propositions doivent figurer dans des enveloppes séparées indiquant s'il s'agit de l'original ou d'une copie. Ces deux enveloppes étant elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure qui doit être cachetée et porter clairement les renseignements suivants :

- *Au coin supérieur gauche : nom et adresse du soumissionnaire*
- *Au coin inférieur gauche : « AO-2023-009, Consultation en DIHS2 pour la conception et le développement d'un système d'information de gestion des ressources »*
- *Au coin supérieur droit : le nom de l'autorité contractante (Group Croissance) et son adresse*
- *Au milieu « A OUVRIR UNIQUEMENT EN PRESENCE DU COMITE D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »*

En cas de différence entre les exemplaires des propositions, c'est l'original qui fera foi. L'original et la copie des propositions doivent être imprimés à l'encre indélébile et signés par le soumissionnaire.

OU

2- PAR COURRIEL

Les soumissionnaires doivent soumettre un document signé en format PDF avec mention « AO-2023-009, Consultation en DIHS2 pour la conception et le développement d'un système d'information de gestion des ressources »

12. Date limite de dépôt des offres et offres tardives

Les propositions complètes doivent être reçues par Group Croissance au plus tard le 19 octobre 2023 à 16h30 sous pli cacheté au 1, Rue Sérin, Complexe Lafayette, Unité 2, Delmas 71 OU par courriel à l'adresse info@grouopcroissancehaiti.com en respectant les informations fournies pour le dépôt à la section 11. Group Croissance ne tiendra pas compte des propositions déposées après l'heure et la date limites.

13. Ouverture des offres

Un comité sera constitué pour l'ouverture et l'évaluation des propositions.

D. ÉVALUATION DES OFFRES

14. Confidentialité

Les informations concernant l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, ainsi que la recommandation d'adjudication du contrat, ne sont pas divulguées aux soumissionnaires ou à toute autre personne non officiellement concernée par une telle procédure, même après publication de l'adjudication du contrat.

15. Évaluation des offres

15.1 Group Croissance mènera l'évaluation sur l'unique base des offres déposées.

15.2 L'évaluation des offres est menée suivant les étapes suivantes :

- a) Examen préliminaire, notamment de l'éligibilité et de la qualification
- b) Évaluation des propositions

16. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification

En termes généraux, les fournisseurs qui remplissent les critères suivants peuvent être considérés comme qualifiés :

- a) Ils ne font pas partie, de la liste de terroristes et de ceux qui les financent, et de la liste de fournisseurs inéligibles de l'USAID ;
- b) Ils sont des fournisseurs reconnus dans le domaine ;
- c) Ils n'ont pas d'antécédents de décisions arbitrales ou du tribunal contre le soumissionnaire ;
- d) Ils ont un historique de performance rapide et satisfaisante auprès de leurs clients.

17. Évaluation des offres techniques et des prix

Le comité d'ouverture des plis et d'évaluation des offres évaluera les offres au moyen des critères et du système de points ci-dessous :

Critères	Score
Compréhension du mandat et description de l'approche méthodologique envisagée	20%
Pertinence des expériences antérieures du consultant Connaissance approfondie des règles, réglementations et pratiques comptables du secteur public	30%
Adéquation du plan de travail et de la méthode proposée	20%
Présentation de sa patente, CV et lettre de motivation	10%
Efficacité des coûts (Taux honoraires)	20%
Total	100

Choix final :

Le comité d'ouverture des plis et d'évaluation procédera au cumul des notes pour aboutir à une note globale sur 100. Le comité retiendra le soumissionnaire dont l'offre est la meilleure avec des coûts raisonnables. A noter que Group Croissance se réserve le droit de négocier le coût par la suite.

Le Comité rédige un procès-verbal de choix final du candidat.

18. Devoir de précaution

Group Croissance se réserve le droit de se livrer à un exercice de vérification visant à s'assurer de la validité des informations fournies par les soumissionnaires. Cet exercice est pleinement documenté et peut comprendre, sans toutefois s'y limiter, tout ou partie des éléments suivants :

- a) Vérifier que les informations fournies par le soumissionnaire sont exactes, correctes et authentiques ;
- b) Valider le degré de conformité aux exigences de l'appel d'offres et aux critères d'évaluation au regard de ce qui a été constaté à ce stade par l'équipe d'évaluation ;
- c) Demander des renseignements et vérifier les références auprès d'organismes gouvernementaux compétents ayant juridiction sur le soumissionnaire concerné, auprès de précédents clients, ou auprès de toute autre entité ayant pu avoir des relations d'affaires avec ledit soumissionnaire ;
- d) Inspecter physiquement les bureaux du soumissionnaire, les succursales ou les établissements d'un soumissionnaire dans lesquels il exploite son activité, avec ou sans préavis ;

D'autres moyens que Group Croissance pourra juger opportuns, à tout stade du processus de sélection, avant l'adjudication du contrat.

KFP

E. ADJUDICATION DU CONTRAT

19. Droit d'accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres	Group Croissance S.A se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, de déclarer tout ou partie des offres non conformes, et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'adjudication du contrat, sans engager sa responsabilité ou être tenu d'informer le ou les soumissionnaires concernés des motifs de sa décision.
20. Négociations	<p>Avant l'expiration de la période de validité des propositions, Group Croissance notifiera au candidat retenu ayant remis la proposition conforme la mieux classée, à travers une correspondance avec accusé de réception, que sa proposition a été retenue, en l'invitant à négocier le contrat. L'objectif est de parvenir à un accord sur tous les points et de parapher un projet de contrat à la conclusion de ces négociations.</p> <p>Si les négociations échouent, Group Croissance invitera le candidat dont la proposition a été classée en deuxième (si conforme) à négocier le contrat ainsi de suite. Si malgré tout, ces différentes négociations n'aboutissent pas à la conclusion d'un contrat, un nouvel appel devra être lancé.</p> <p>Les négociations, une fois menées à bien avec le candidat retenu, le comité d'ouverture des plis et d'évaluation des offres prépare le rapport d'évaluation et de négociations et rédige le procès-verbal d'attribution. Il le partagera avec l'Administration de Group Croissance qui sera chargée d'assurer le suivi administratif avec le soumissionnaire retenu.</p>
21. Signature du contrat et conclusion du marché	Le soumissionnaire retenu, pour conclure le marché, doit signer et dater le contrat et le retourner dans un délai ne dépassant pas 5 jours. Passé ce délai, Group Croissance peut considérer l'attributaire comme ayant désisté.
22. Dispositions en matière de paiement	<p>Les modalités de paiement seront établies en tenant compte des livrables et feront l'objet de négociation.</p> <p>Une retenue pour l'acompte provisionnel, comme le prévoit la loi haïtienne, sera effectuée par Group Croissance S.A à titre d'impôt.</p>

ANNEXE

Termes de référence du consultant en DHIS2

Contexte du projet

Le Health Leadership Project (HLP) est un projet financé par l'USAID qui vise à renforcer les compétences du gouvernement haïtien en matière de leadership, de financement, de supervision et de planification des ressources humaines en santé.

Le Groupe Croissance S.A., une société de conseil spécialisée en économie, finance, gestion et technologie, bénéficiant de plus de vingt-cinq années d'expérience, a été sélectionné par l'USAID pour renforcer les capacités du Ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP) en matière de gouvernance et de gestion des finances publiques.

Ainsi, dans le cadre de ce partenariat, le Ministère de la Santé Publique, à travers la Direction D'Administration et de Budget (DAB), souhaite mettre en place un système d'information de gestion des ressources financières, qui est un sous pilier du pilier ressources du SISNU, en développant un module financier intégré dans la plateforme DHIS2 (District Health Information System 2), qui permettra une amélioration dans la traçabilité des ressources financières allouées aux différents programme de santé et une meilleure disponibilité des données financières au niveau dudit Ministère.

Objectif de la mission :

Le consultant aura pour mission d'accompagner la DAB/MSPP dans la conception et le développement d'un système d'information de gestion des ressources financières adapté aux besoins spécifiques de la DAB/MSPP, en intégrant un module de rapportage des données financières sur la plateforme DHIS2. Ce module devra permettre une gestion efficace des flux financiers, des budgets alloués, ainsi qu'une génération de rapports financiers pour informer la prise de décision.

Tâches principales :

Le consultant devra accomplir les tâches suivantes :

- Analyser les besoins spécifiques de la Direction de l'Administration et du Budget en matière de gestion financière.
- Fournir un appui technique à la DAB dans l'identification des indicateurs financiers qui devront intégrer la plateforme
- Inventorier les outils papiers en utilisation dans le système de gestion financière
- Réviser / élaborer les outils de collecte et de rapportage au besoin
- Développer le module financier en assurant son intégration adéquate avec la plateforme DHIS2.
- Assurer la sécurité des données financières et mettre en place des mécanismes de contrôle d'accès appropriés.
- Tester le module financier pour vérifier sa performance et corriger les éventuels bugs.

- Former le personnel désigné du ministère de la Santé Publique à l'utilisation du module financier.
- Documenter l'ensemble du processus de conception et de développement du module financier.

Profil du consultant :

Le consultant devra présenter les qualifications et compétences suivantes :

- Une maîtrise dans l'un des domaines suivants : économie de la santé, administration, statistique, et une expérience d'au moins 10 ans dans l'un de ces domaines
- Expérience avérée dans la conception et le développement de modules financiers sur la plateforme DHIS2 ou des systèmes similaires de gestion de données de santé.
- Connaissance approfondie des pratiques comptables et budgétaires dans le secteur de la santé publique.
- Compétences en programmation et développement web (notamment Java, HTML, CSS, JavaScript).
- Capacité à travailler en étroite collaboration avec l'équipe de la Direction de l'Administration et du Budget.
- Expérience de travail
- Excellentes compétences en communication en français

Livrables attendus :

- Un module financier fonctionnel et intégré sur la plateforme DHIS2.
- Un rapport détaillé sur l'analyse des besoins, la conception, le développement et les tests du module financier.
- Des documents de formation pour le personnel du Ministère de la Santé Publique.

Durée de la mission :

La durée de la mission est estimée à 180 jours, à partir de la date de signature du contrat.

Rémunération :

La rémunération du consultant sera basée sur un contrat à prix forfaitaire ou à déterminer en fonction du calendrier de paiement convenu.

KFP